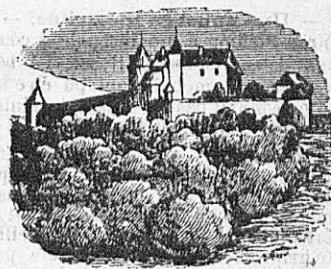




LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit: « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration: Rue de la Sionge, Bulle.

ABONNEMENTS

Suisse	1 an	Fr. 6.—
	6 mois	3.—
Etranger	1 an	10.—
	6 mois	5.50

payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 20 cent. en plus.

HORAIRE BULLE-ROMONT: BULLE, arr. 9^h 12.— (d. j. f. 15^h) 15^h 20^h. BULLE, dép. 6^h 10^h (10^h) 13^h 17^h 50

ANNONCES

Canton de Fribourg	20 cts.
Suisse	25 »
Etranger	30 »
annonces mortuaires et rétractations	30 »
Réclames	50 »

S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité (Cercle Catholique, 1^{er} étage).

Aux Chambres fédérales.

Le Conseil national a abordé le grand problème des assurances sociales. A la dernière heure, le projet du Conseil fédéral a été sensiblement remanié par la commission qui, dans sa majorité, y a introduit des dispositions abandonnées. Au nom de cette dernière, M. Tschumi montre que les assurances sociales ne profiteront pas seulement aux ouvriers, mais aussi aux petits artisans et aux habitants des montagnes. Le peuple tient à leur réalisation; les nombreuses requêtes parvenant à Berne le prouvent. M. Tschumi insiste pour qu'on reprenne dans l'article constitutionnel l'assurance contre l'invalidité.

En revanche, M. Perrier n'est point partisan de cette dernière qui ruinerait tout le plan financier et donnerait lieu à des abus constatés déjà par l'assurance militaire. Il veut y renoncer. Il expose ensuite, dans un discours excellent, l'économie du projet qui coûtera 106 millions, dont 31 seront payés par les assurés, 14 par les employeurs, 30 à 35 par la Confédération et 8 par les cantons. Pour le reste, on demandera aux assurés aisés de renoncer à leurs rentes. La Confédération se procurera ces nouvelles ressources par le tabac dont l'imposition intérieure sera décidée.

Le Conseil des Etats a discuté le rapport fédéral consacré au ravitaillement du pays en énergie électrique.

La question des assurances battra tantôt le record en matière d'éloquence parlementaire: à l'ouverture de la séance de mardi, 33 orateurs étaient déjà inscrits. Le premier, M. Klöti, exposa le point de vue des socialistes. Ceux-ci veulent reprendre le projet primitif du Conseil fédéral, c'est-à-dire réintroduire l'assurance contre l'invalidité qui, à leurs yeux, complète les deux autres. Elle a en outre une grande importance pour les ouvriers exposés aux accidents du travail. L'orateur se prononce enfin en faveur de l'initiative Rothenberger qui, selon lui, assurerait une meilleure couverture financière que celle que le Conseil fédéral a prévue. En tous cas, il conviendrait de reprendre dans le projet l'impôt fédéral sur les successions. M. Weber (St-Gall) développe ensuite des propositions à peu près analogues, et M. Stohler se prononce pour l'introduction successive des trois branches d'assurance, tout en insistant dans l'article constitutionnel celle qui concerne l'invalidité. Quant à M. Grosperrière, il constate que la Suisse est le dernier pays à réaliser ces assurances sociales. Il est temps qu'elle se mette à l'œuvre. La rente de fr. 400 qui est prévue constitue un commencement. Cette somme pourra adoucir bien des misères. On trouve, conclut l'orateur, chaque année 80 millions pour l'armée. Il doit être possible d'en rassembler une trentaine pour les vieillards et les invalides.

M. Schulthess assure ensuite qu'il est décidé à mener les assurances à leur fin, mais il convient d'être prudent. C'est pourquoi il faut écarter d'abord l'initiative Rothenberger, dont l'adoption diviserait le pays et compromettrait le succès futur des assurances. Du reste, les 12 1/2 millions d'intérêts que ce fond rapporterait chaque année seraient insuffisants à mettre l'œuvre sur pied.

M. Schulthess demande aussi à la Cham-

bre d'écarter l'assurance contre l'invalidité dont la réalisation se heurte à de grandes difficultés financières et techniques. Si le projet du Conseil fédéral est adopté, celui-ci présentera sans retard la loi d'application. En revanche, M. Berthoud veut inscrire les trois assurances dans l'article, mais réaliser d'abord les deux premières. On entend enfin M. Peter (Zurich) qui propose de porter à 25 millions la part de la Confédération. Les débats se poursuivront dans une séance de relevée.

Le Conseil des Etats a discuté les divergences de l'arrêté relatives à la benzine. Il a maintenu sa décision antérieure et repoussé, à une forte majorité, la motion de Rabours tendant à abaisser les droits d'entrée sur ce produit. Puis, sur un rapport de M. Bolli, il a adopté le projet renouvelant le privilège de la Banque nationale. Il a repris enfin la loi sur les traitements et par toutes les voix contre celle de M. Burklin, adopté l'article interdisant aux employés fédéraux de se mettre en grève.

La Chambre reprend ses débats sur les assurances sociales. M. Maillefer, parlant au nom des radicaux vaudois, se prononce contre l'initiative Rothenberger; il se refuse aussi à inscrire l'assurance invalidité dans l'article constitutionnel; si on le fait, il demandera qu'on lui réserve une couverture financière spéciale. On entend ensuite des avis un peu divergents: MM. Schär et Schirmer et Hunziker, ce dernier particulièrement, parlent pour l'assurance-invalidité et veulent élever le pourcentage de la Confédération.

Après quoi M. Meyer (Zurich) adjure la Chambre de faire l'union et d'adopter une formule qui rallie tous les groupes bourgeois: celle de la majorité de la commission représente un heureux compromis. L'orateur montre qu'on ne peut plus rien demander à l'impôt direct; il faut se rabattre sur les impôts indirects. C'est aussi l'avis du Dr Brügger qui déclare que l'idée de l'assurance n'est pas très populaire à la campagne. Il ne faut pas oublier qu'en 1900 le peuple a rejeté la loi Forrer. La prudence paraît également indiquée à M. Burren qui se prononce pour l'ajournement de l'assurance-invalidité, appuyé par MM. Walser et Uhlmann. Enfin M. Blumer, évoquant les bonnes expériences faites dans son canton, se prononce pour l'introduction de l'assurance-invalidité sur le terrain fédéral.

Le Conseil des Etats a poursuivi l'examen de la loi sur les traitements.

Le Conseil national, après avoir décidé, mercredi matin, par 65 voix contre 59, de siéger jusqu'à vendredi, reprend sur les assurances un débat qui devient fastidieux. Il a rempli toute la matinée. On a entendu d'abord M. Reinhardt qui a exposé à nouveau les thèses socialistes. L'extrême-gauche demande qu'on élimine du projet l'imposition prévue des boissons distillées et qu'on la remplace par un impôt frappant les successions. Puis M. Musy a fait un tableau d'ensemble de la situation financière. Les impôts directs ne peuvent plus être fortement augmentés. Aussi, pour trouver de nouvelles ressources, doit-on développer l'imposition de l'alcool et du tabac. Le Conseil fédéral présentera prochainement un projet frappant les eaux-de-vie. Quant au tabac, il pourrait rapporter davantage si on l'imposait comme dans les autres

pays. M. Musy combat ensuite l'initiative Rothenberger car, dit-il, l'impôt de guerre est nécessaire à l'amortissement de la dette publique. Il est d'accord pour donner intégralement le tabac aux assurances. Le trou de 10 millions que cela créera dans le budget sera comblé par des réductions de dépenses et certaines majorations de recettes.

La Chambre refuse de voter la clôture des débats et le défilé continue. 10 orateurs sont encore inscrits. Leurs discours ne nous apprennent du reste rien de nouveau. On entend successivement MM. Zimmerly et Wulliamoz, puis M. Micheli demande que l'article constitutionnel preserve le libre choix de l'assureur. MM. Baumberger, Eugsten et Weber (Kempen) prennent encore la parole pour recommander l'assurance-invalidité.

Le Conseil des Etats a accepté à l'unanimité le traité d'arbitrage que la Suisse a conclu avec la République Argentine, puis après avoir décidé, par 19 voix contre 15, de clôturer la session vendredi, il a entendu une interpellation de M. Moser. Le député bernois a demandé la révision d'un article du Code des obligations afin d'enrayer la spéculation sur les immeubles et les biens fonds agricoles. M. Häberlin a donné une réponse qui a satisfait l'orateur.

M. Huber (Thurgovie) a rapporté ensuite sur un certain nombre de pétitions, notamment sur celle dirigée contre la construction d'un nouveau Göttheanum. M. Huber, au nom de la commission, propose au Conseil de se déclarer incompetent pour empêcher l'élévation du bâtiment prévu. M. Montanach se rallie à cette thèse, mais espère que les cantons prendront les mesures nécessaires pour empêcher que notre beau paysage soit offensé par des édifices sans style.

NOUVELLES SUISSES

Aviation militaire. — En 1924, nos aviateurs militaires ont effectué un nombre total de 32.813 vols avec une durée globale de 8730 heures; on comprend également dans ces chiffres les vols et les heures des écoles d'officiers, de pilotes et d'observateurs. Au cours de ces exercices, on a enregistré 79 atterrissages forcés, mais sans blessures de personnes, 35 atterrissages manqués, collisions et capotages avec dommages ou légers dégâts; une chute eut des suites mortelles pour le pilote tandis que l'observateur s'en tira avec des blessures graves; on a enregistré en outre un cas de blessure lors de la mise en marche de l'hélice.

Par rapport à l'année précédente, le nombre des vols a augmenté de 8.500 et celui des heures de 760. Le travail fourni par nos aviateurs militaires est tout à l'honneur de ce corps de troupe et du matériel dont il dispose.

Retrait des billets « de Tell ». — Depuis l'année dernière, de faux billets de 100 francs assez bien imités sont en circulation. Il s'agit de la coupure portant au recto la vignette de Tell et au verso le massif de la Jungfrau. On sait que la Banque nationale ne rembourse pas la contre-valeur de faux billets et que de ce fait elle n'encaisse pas les pertes qu'impliquent ces falsifications. Néanmoins, afin d'éviter les dommages que le public pourrait subir, le Conseil de Banque a décidé, le 28 mars dernier, de demander au Conseil fédéral

l'autorisation de retirer toute la série des billets portant la tête de Tell. A cette occasion, on retirera définitivement aussi une ancienne série de billets qui a d'ailleurs déjà à peu près disparu. La première année de son existence, la Banque nationale avait émis des billets intermédiaires sur le modèle des coupures des anciennes éditions cantonales. Sur les 365 millions de francs que représentaient ces billets, seuls 3,75 millions ne sont pas encore rentrés. Une assez forte partie de ce reste doit être déjà perdue.

Comptoir de Neuchâtel. — La ville de Lausanne a son comptoir, Genève, son salon automobile et Bâle sa foire; Neuchâtel fait beaucoup mieux, en plus petit, il est vrai, et aura tout ensemble un comptoir-salon automobile qui sera un peu foire. En effet, cette manifestation de l'activité neuchâteloise, qui prend corps avec les années, se présentera cette année sous un jour nouveau et avec une importance respectable.

Divers comités ont travaillé à son organisation depuis quelques mois sous la direction de la Société industrielle et commerciale et de l'Association des détaillants et de nombreux exposants se sont annoncés pour remplir à la fois le collège de la Promenade, deux halles de gymnastique et des annexes créées dans le préau.

Un programme intéressant a été élaboré pour les attractions qui vont se dérouler durant 8 jours dans l'enceinte du Comptoir. Les portes s'ouvriront le 9 avril et tout fait prévoir un succès.

Le tir en Suisse. — Pendant l'année dernière, on a tiré, soit dans les écoles de recrues, soit dans les cours, 4,3 millions de cartouches à balle pour fusil et 534.000 cartouches à balle pour pistolets. La consommation des munitions dans les tirs en dehors du service fut beaucoup plus considérable. En fait de munition gratis, on a délivré 10.147.000 cartouches pour fusil (11 millions l'année précédente); pour les exercices de sociétés, 18,7 millions de cartouches pour fusil (12,67 en 1923) et 856 mille cartouches pour pistolets; pour les fêtes de tir, le chiffre s'est élevé à 4,76 millions de cartouches à fusil (4,17) et 181.000 cartouches pour pistolets et autres armes au poing.

On sait que la livraison n'était plus rationnée. La forte quantité de munitions délivrées en 1924 s'explique par la grande consommation de la fête fédérale et des exercices préparatoires et d'entraînement qui l'ont précédée.

Berne. — En faisant la dinette. — La fillette de M. F. Demagistri, négociant à Delémont, âgée de 10 ans, jouait dimanche après midi chez une de ses petites amies, la jeune Riat. A un moment donné, les deux fillettes eurent la malencontreuse idée d'employer de l'esprit de vin pour cuire leur dinette. Tout à coup la flamme se communiqua à la chevelure de la petite Demagistri, dont la tête flamba bientôt comme une torche. Aux cris poussés par la pauvre enfant, Mme Riat accourut et chercha à éteindre les flammes au moyen d'un linge. Mais le feu avait déjà fait son œuvre: de toute la chevelure il ne restait plus qu'un bout de ruban calciné. La victime fut immédiatement transportée à l'hôpital. Son état est très grave. La tête entière ne forme plus qu'une plaie. En outre, en voulant se défendre contre le feu, la fillette s'est également brûlé une main. Lundi matin, le médecin ne pouvait encore se prononcer sur son état.

— Une auberge incendiée. — Jeudi soir, à Pleujouse, un incendie a complètement détruit l'auberge Ryser. Le bétail et une partie du mobilier ont pu être sauvés. On ne connaît pas les causes du sinistre. Il n'y a pas d'accident de personne.

Schwytz. — Les accidents. — Un cheval attelé à un char conduit par M. Séverin Pfister, de Tuggen, 71 ans, s'est emballé et dans sa course folle s'est dirigé vers une allée de platanes. Le vieillard a été grièvement blessé à la tête par des branches situées à une faible hauteur. Il a succombé quelques jours après à l'hôpital de Lachen.

Lucerne. — Tué en moto-cyclette. — Jean Leisibach, de Rotenburg, 28 ans, célibataire, circulant de nuit en moto-cyclette sur la route de Ballwil à Eschenbach, a fait une embardée après avoir heurté un tas de gravier et est venu se jeter contre un poteau télégraphique où il s'est fracturé le crâne.

Bâle. — Mort asphyxié. — Deux personnes de Bâle, les époux Audrass, âgés d'environ 70 ans, qui avaient fêté leurs noces d'or il y a quelques jours ont été victimes d'une asphyxie.

Les deux vieillards, qui étaient assis à la cuisine, avaient oublié leur lait sur le feu, et le liquide éteint probablement la flamme du gaz. La fuite du gaz a asphyxié complètement le vieillard, qui est mort sur le coup, tandis que son épouse fut transportée à l'hôpital. Son état n'est pas grave.

Vaud. — Une bonne capture. — La police vaudoise de sûreté a arrêté un Bernois qui a avoué être l'auteur de trois cambriolages commis dans le canton du Valais et d'une douzaine de cambriolages de chalets et de villas commis depuis 5 mois dans le canton de Vaud, en particulier à Saint-Sulpice, à Lutry, aux Pléiades, à la Tour, à Prangins, à Saint-Prex, et tout récemment à Nyon et Coppet.

Le Maréchal Cadorna et l'Armée Suisse.

Le maréchal Cadorna, exposant au Sénat son opinion sur le projet de réorganisation de l'armée italienne, a fait allusion à l'armée suisse. Il a cité en outre plusieurs passages du rapport du général Wille sur l'activité de la milice suisse pendant la mobilisation de 1914 à 1918. Le maréchal Cadorna a dit entre autres choses : « Dans la nation voisine, où le système de la nation armée a des racines vigoureuses, où la discipline sociale est très développée et l'instruction préliminaire (gymnastique et tir) fonctionne depuis les temps les plus lointains, l'autorité parle de la nécessité de porter l'instruction des recrues à six mois, sans diminuer les cours de répétition. Il ne faut pas croire que la nation armée soit un système économique. Le budget militaire suisse en fournit la preuve. Il est de 85 millions de francs. Tenant compte du change et de ce que notre population est dix fois supérieure à celle de la Suisse, nous devrions dépenser 4 milliards de francs, tandis que notre budget ne prévoit qu'un milliard 100 millions de francs. Comme on le voit, ce petit peuple si fier ne renonce à aucun sacrifice pour sauvegarder son indépendance. »

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

Dernière du Nom

PAR TESSIER-BAILLEUL 10

— Ma pauvre amie ! murmura Lucienne. — Un jour vint, continua Yvonne, où à la suite de je ne sais quelles affaires auxquelles il avait été mêlé, il dut quitter la France et fuir à l'étranger où, sous un nom d'emprunt, il continua sa vie d'intrigues et d'aventures. Ce fut par hasard qu'un jour j'appris qu'il avait été arrêté pour crime de faux : pour avoir soustrait dans une banque une somme considérable. Lucienne devenait muette d'épouvante. — Heureusement, reprit Yvonne, il ne fit pas connaître son nom véritable, et sa famille, qui est honorable, n'eut pas à rougir de sa condamnation. Peut-être même l'at-telle toujours ignorée. — Mais il est mort ! s'écria Lucienne. — Je le croyais, répondit Yvonne, et j'avais d'autant plus de raisons d'en être convaincue qu'un journal a raconté, avec des détails, comment il avait péri à la suite d'une évasion faite en compagnie d'autres condamnés. — Et ce n'était pas vrai ? s'écria Lucienne. — Non, répondit Yvonne, ce n'était pas vrai. Il s'est évadé, et, après avoir gagné

Nos compatriotes aux Etats-Unis.

La *Schweizer Amerikanische Zeitung* annonce l'élection de M. W. Merz comme maire de Parterson (ville très industrielle de l'Etat de New-Jersey d'environ 140,000 habitants). Le journal ajoute : « Nous savions depuis longtemps que M. Merz est un négociant prospère et l'un des membres les plus méritants de toute la colonie suisse d'Amérique. M. Merz n'a jamais renié son origine suisse et il a toujours mis son temps et sa bourse au service de la colonie suisse de Parterson. On n'en peut dire autant de tous les Suisses. Il siège à la Chambre des représentants à Washington des députés nés en Suisse qui ont perdu tout contact avec leur pays d'origine et avec la colonie. Au nombre des Suisses les plus fidèles on compte M. Phillips, gouverneur du Wisconsin et M. Kohli, maire de la ville de Monroe dans le même Etat. »

On voit que les Suisses à l'étranger ne se contentent pas de prospérer économiquement, mais qu'en politique aussi ils parviennent aux charges et à la considération.

A L'ÉTRANGER

Terrible accident sur le Weser. 50 à 100 noyés.

Un terrible accident s'est produit mardi matin au cours d'un exercice de campagne de la Reichswehr, sur le haut Weser, entre Weltheim et Hausberge.

Un pont construit par les pionniers sur le Weser s'est effondré au moment où de forts contingents de troupes passaient sur cet ouvrage.

Les soldats, complètement équipés pour les manœuvres, sont tombés dans les flots. Selon les premières nouvelles, il y aurait de 50 à 100 noyés.

CANTON DE FRIBOURG

† M. Jules Geissmann. — De l'Indépendant de Fribourg :

Ce n'est pas sans une douloureuse surprise que nous apprenions, mercredi, dans la matinée, la mort subite de M. Jules Geissmann, survenue sur le quai de la gare, alors qu'il procédait à l'expédition d'un convoi de bétail. M. Geissmann était souffrant depuis deux ans, mais on ne prévoyait pas une fin si soudaine, puisque régulièrement encore il s'occupait de ses affaires.

Le défunt fut un homme très apprécié de la population fribourgeoise, où il était avantageusement connu. Il faisait partie de nos diverses sociétés et il portait sa profonde sympathie à la Société de chant de la Ville. Il fut acclamé membre honoraire pour les excellents services rendus au chant de notre ville. Nous le comptons parmi nos amis dévoués. Il fit partie durant de nombreuses années du Cercle littéraire et de commerce. Chacun gardera de cet excellent citoyen un souvenir ému.

Nous présentons à sa famille l'expression de nos vives condoléances.

Arts et Métiers. — On annonce que M. Fidèle Delabays, professeur au Technicum, a été nommé secrétaire permanent de l'Association cantonale des arts et mé-

l'Amérique, il est revenu en France. Il est ici, dans les environs, je l'ai vu hier, et c'est parce que je fus forcée de l'entendre que je rentrai si tard au château. Il y eut un long silence.

— Que faire ? murmura Lucienne. Cette situation est intolérable ! la loi...

— Oui, je sais, dit Yvonne, la loi me rendrait peut-être la liberté ; mais ce serait plonger dans le deuil et la honte une famille honorable. D'ailleurs pas plus que moi, Lucienne, vous n'admettez le divorce. Pas plus que moi vous ne transigeriez avec vos principes, avec votre conscience. Lucienne était accablée.

— Alors, dit-elle, vous avouerez ce misérable pour votre mari ?

— Jamais ! s'écria Yvonne, avec énergie. J'aimerais mieux mourir. Il me sera possible d'avoir la tranquillité s'il est pauvre comme autrefois. Il fera tout pour de l'argent. Cependant, il s'est vanté, hier soir, d'être riche. Mais il n'est pas homme à dire la vérité. Comme vous êtes pâle, ma chère Lucienne, ajouta Yvonne ; vous avez assez de vos soucis sans que je vous apporte encore les miens. J'aurais dû ne vous rien dire de tout cela.

— Il vaut mieux pour nous que nous soyions parfaitement franches l'une avec l'autre, dit Lucienne. Peut-être bientôt serons-nous seules...

— Vous aurez Tanneguy. — Il ne m'a pas demandé d'être sa femme, répliqua Lucienne, en rougissant. Vous le savez, Kerovan l'obstacle. J'étais

liers, en remplacement de M. le Dr Lorson, appelé au poste de substitut du procureur général.

Automobile-Club. — L'Automobile-Club de Fribourg a constitué son comité comme suit : président : M. Henri Perrier, médecin ; vice-président : M. Georges Bossy, négociant en vins ; secrétaire : M. François Gottrau, avocat ; caissier : M. Zwimpfer, avocat ; membres-adjoints : M. Noël Caillet, directeur, M. Jacques Koller médecin et M. Alfred Fasel.

GRUYÈRE

La mort d'un gruyérien. — Nous avons appris par le *Jura Bernois*, feuille d'avis de Saint-Imier et du Vallon, le décès de M. Louis Burtcher-Mœri, fils M. de Louis Burtcher, de Charmey, bien connu dans la contrée.

Cet homme de valeur, qui est mort à la fleur de l'âge, s'était acquis, par ses mérites, une excellente réputation dans la contrée de St-Imier où il avait fondé famille et où il s'était distingué à la direction de l'importante fabrique d'horlogerie Mœri, dans laquelle il était intéressé.

Le *Jura Bernois* de jeudi 26 mars dédie les lignes élogieuses suivantes au défunt :

† Louis BURTSCHER-MœRI

Un citoyen utile, un honnête homme, un grand travailleur et un esprit généreux, n'est plus. Louis Burtcher-Mœri est mort hier après midi, mercredi, vers une heure, après quelques jours de peine de maladie.

Il était né en 1888. Bien jeune encore, il quitta brusquement une vie dans laquelle il ouvrait avec énergie, même avec allégresse.

Longtemps encore il aurait pu s'employer au bien public, comme à celui des siens.

Ses classes supérieures, il les fit à St-Imier, puis passa au Technicum de Bienne, d'où il entra à l'administration des téléphones.

En 1914, il épousa Mlle Mœri et devint l'un des collaborateurs à la direction de la grande fabrique Mœri, à la prospérité de laquelle il travailla activement.

Très aimé de chacun et fort estimé grâce à ses éminentes capacités commerciales, Louis Burtcher ne tarda pas à occuper une position prépondérante dans le monde de l'industrie. Au moment de sa mort, il présidait encore la section locale de la Société bernoise du Commerce et de l'Industrie.

Il s'occupa aussi efficacement de la chose publique et nommé conseiller municipal le 17 mai 1921, du fait du désistement de M. Charles Zehr, il appartint à cette autorité jusqu'à fin 1921.

En septembre 1924, il était nommé à la Commission des Services Industriels dont, en 1925, il venait de prendre la vice-présidence.

Il apporta, à l'accomplissement de ses fonctions l'intégrité et l'intelligence active qu'il mettait à gérer ses affaires.

Avec le même dévouement, une modestie identique aussi peut-on dire, il fit partie du comité de district du parti progressiste et occupa le secrétariat du comité central de la Fédération libérale du Jura.

Tant de voles lui étaient ouvertes où il ne s'inspirait que du bien commun, où il travaillait à satisfaire chacun.

Il n'était personne pour ne pas apprécier les qualités de cœur du défunt, lesquelles qualités de cœur avaient encore le rare mérite de la discrétion.

Très affable, Louis Burtcher-Mœri était un de ceux, ils ne sont plus si nombreux, qui savent encore « causer ». Sa conversation, cordiale et spirituelle, était de ces bienfaits qu'on ne comprend pleinement qu'en s'apercevant, hélas ! que jamais plus on n'en jouira.

Que sa jeune veuve, ses enfants, sa famille éplorée veuillent bien croire à notre sympathie qui est celle de tous. R. M.

riche et Tanneguy, ou Landry, comme on l'appelle communément, est pauvre ; et avec cela, il est le plus fier de tous les bretons. Mon pauvre Tanneguy, mon pauvre Landry ! J'avais tant le désir de l'enrichir et de l'aider à réparer son vieux château ! Et maintenant, comme je ne serais pour lui qu'un embarras si je perds Kerovan, je ne l'épouserai pas.

— Mais qu'est-ce que vous ferez, Lucienne ?

— Je ne me marierai pas pour avoir une maison, bien sûr, et je ne me marierai pas non plus pour embarrasser personne. Ce que je ferai, je n'en sais rien, à moins que vous consentiez à me prendre comme demoiselle de compagnie, dit-elle, avec un rire forcé. Oh ! pourquoi mon pauvre père n'a-t-il pas prévu ces difficultés ! ajouta-t-elle. Mais il ne pouvait imaginer qu'on viendrait me disputer mes droits comme héritière. Michel Kerovan, que j'appelle mon cousin, n'est, en somme qu'un parent éloigné et hors de la ligne de succession. Et ainsi, la propriété m'était échue tout naturellement. Nous entendrons discuter ces choses tout au long, dit elle, avec un sourire plein d'amertume.

— Vous viendrez avec moi, dit Yvonne. Si vous perdez Kerovan, je partagerai avec vous. Pas un mot, Lucienne. Pour une fois, ma chérie, vous aurez à me céder. Les deux sœurs s'embrassèrent tendrement et mêlèrent leurs larmes. Puis, soudain, Lucienne redressa la tête et dit, au milieu de sourires et de pleurs :

Avant de se séparer. — Mardi soir, après la répétition, le Corps de Musique *La Lyre* de Broc, dans une petite réunion charmante, a pris congé de son directeur, M. Henri Moratin, lequel, nous l'avons déjà dit, est appelé à Fouras en qualité de directeur de l'Harmonie municipale de cette ville. Pour compléter notre première information, nous dirons que M. Moratin assurera également la direction de l'Orchestre du Casino dont le programme pour la saison d'été, programme qui comprend tout le répertoire Opéra, Opéra-comique et Opérette, est particulièrement chargé.

Au cours de cette dernière séance, M. Moratin a adressé aux musiciens une pressante recommandation, dont l'application ne pourra que porter d'heureux fruits, savoir : de donner toute leur confiance à son futur successeur. Il a formé ses meilleurs vœux pour la prospérité de la musique de Broc et regretté, pour des causes indépendantes de sa volonté, ne pas pouvoir conduire *La Lyre* à la Fête des musiques gruyériennes.

M. Moratin a encore eu des mots aimables à l'égard de notre pays tout entier, qui pendant de nombreuses années lui a offert la plus cordiale hospitalité. Il termina en faisant appel au véritable esprit qui doit régner dans toutes les Sociétés de musique recherchant la voie du progrès et du succès : l'entente.

M. Comba, président, a remercié M. Moratin pour ses excellentes paroles. Il lui a souhaité bonne chance dans les nouvelles fonctions qu'il va occuper. M. Comba, en lui remettant un modeste cadeau, a relevé très justement l'activité inlassable de M. Moratin et fit observer que si *La Lyre* a consolidé ses bases, amélioré de beaucoup son niveau musical depuis deux ans, elle le doit à celui qui part aujourd'hui.

Comme nos lecteurs peuvent le supposer, cette séparation ne s'est pas faite sans un échange de bonnes poignées de mains ; tout cela en buvant le verre de l'amitié.

Pour l'instant, la direction de *La Lyre* sera confiée à M. Goletta, 1^{er} bugle, un musicien modeste, mais au talent d'artiste, et nous espérons que pendant cette période transitoire, nos amis brocois redoubleront d'activité, afin de lui faciliter sa tâche à la veille d'une manifestation où *La Lyre* ne devra pas faillir à son excellent renom.

Nos lutteurs se préparent.

— La Tour-de-Trême. — Dans son assemblée, tenue dernièrement à La Tour, le club des lutteurs de la Gruyère, a décidé, vu l'approche de la Fête cantonale de Broc, d'organiser une fête régionale de lutte, laquelle a été fixée au dimanche 3 mai prochain, à La Tour.

Bon nombre de gymnastes-lutteurs se sont déjà fait inscrire, ainsi que plusieurs bergers. Le comité d'organisation met tout en œuvre pour mener à bien cette réunion, qui sera en même temps un excellent entraînement pour nos lutteurs. Il est à souhaiter que les organisateurs rencontreront un sérieux appui de la part de tous ceux qui s'intéressent à l'excellent sport qu'est la lutte et espérons que l'initiative de nos amis de La Tour amènera une forte participation de lutteurs et un public nombreux.

On reçoit encore de nouvelles inscriptions. Les adresser à M. Ant. Dupasquier, Hôtel-de-Ville, La Tour-de-Trême.

Utilisation rémunératrice de la paille.

— On va essayer, cette année-ci, dans notre contrée, de tenter la fabrication des chapeaux de paille avec la paille du pays. Nous sommes heureux d'annoncer que nos agriculteurs trouveront, grâce à

— Cela ne peut pas aller ainsi, Yvonne ! à ce compte-là, nous nous rendrions malades et je ne tiens pas à ce que M. Raymond ait la satisfaction de penser que c'est la perspective de quitter Kerovan qui me fait pleurer car j'imagine que ce serait pour lui une satisfaction. Secouons nos ennuis, et allons faire un galop. L'air et l'exercice nous rendront courage.

— Je n'ai pas le cœur à sortir, Lucienne répliqua Yvonne ; mais que cela ne vous retienne pas.

— Oui, je veux ! s'écria Lucienne, et je vous dirai où je vais aller. Je vais galoper jusqu'au val Landry, voir Tanneguy, et lui dire...

— Ce ne serait guère convenable, Lucienne.

— Tant pis ! s'écria Lucienne. Cependant, mon intention n'est pas d'offenser mesdames les convenances, en supposant qu'elles s'occupent de ce qui se passe sur notre coin de terre. Je prendrai Brigitte comme chaperonne et Vincent pour protecteur.

La petite affectation de gaieté de Lucienne amena un pâle sourire sur les lèvres d'Yvonne.

— L'idée de Brigitte galopant à cheval ! elle pèse au moins cent vingt-cinq kilos ! Et Vincent, un vrai squelette ! Vous aurez une singulière escorte, Lucienne. Le propriétaire du Landry se trouvera bien honoré. Pourquoi ne lui faites vous pas dire de venir ? (A suivre.)

cette nouvelle bouché concern des graminées. de froment app ble à nos camp actuels, il sera

Foire d'a eut hier les fave printanière. Au retenus d'urgen Bulle pour y fai

Il y eut une grande en ville

Bien que les ceux des foires en général, un commerce du gr munele enregist suivant : 12 tau

900 francs ; 194 98 veaux de 1.50 de 80 à 90 fr. pi fr. pièce ; 3 p et 312 porcelets

Les gares de suivant : Bulle en 18 wagons ; C et 10 porcs en 5

Dans nos nons avec plais commis de gare d'être nommé ch en regrettant le excellent et affa adressons nos

Cinéma SAMEDI, à DIMANCHE, à Un programme GOSSI Grand dram et d'un réalisme FOU-R Une faim Prochain Reprise de J

Cinéma Venir Dim Une merveille bien inutile de l'Empérat Viole Ce dram on connaît le Actualité Vu le superbe

Faites vou et n'employ Mélange :

donnent une bo ché. Pour les er du cœur, on ne Kneipp pur.

Dimanche 5 Livrets de tir et d tireurs faibles son

S BU Dans toutes les BURNAND, L

S BU Dans toutes les BURNAND, L

S BU Dans toutes les BURNAND, L

ar. — Mardi
e Corps de Musi-
s une petite réu-
ngé de son direc-
quel, nous l'avons
ras en qualité de
municipale de
r notre première
ue M. Moratin as-
tion de l'orchest-
gramme pour la
qui comprend
Opéra-comique
remment chargé.
nière séance, M.
iciens une prés-
out l'application
sureux fruits, sa-
r confiance à son
né ses meilleurs
e la musique de
causes indépen-
pas pouvoir con-
te des musiques

des mots aim-
ys tout entier, qui
nnées lui a offert
ité. Il termina en
esprit qui doit
cités de musiques
grès et du suc-

romercié M. Mo-
paroles. Il lui a
ns les nouvelles
M. Comba, en
cadeau, a relevé
inlassable de M.
ue si *La Lyre* a
oré de beaucoup
deux ans, elle le
rd'hui.
ivent le supposer,
as faite sans un
nées de mains;
re de l'amitié.
ion de *La Lyre*
a, 1^{er} bugle, un
u talent d'artiste,
tant cette période
ois redoubleront
ter sa tâche à la
ou *La Lyre* ne de-
lent renom.

préparent.
Dans son assem-
t à La Tour, le
uyère, a décidé,
antonale de Broc-
nale de lutte, la-
anche 3 mai pro-
astes-lutteurs se
nsi que plusieurs
nisation met tout
eu cette réunion,
un excellent en-
urs. Il est à sou-
rs rencontreront
rt de tous ceux
lent sport qu'est
initiative de nos
une forte parti-
public nombreux.
ouvelles inscrip-
Ant. Dupasquier,
e-Trême.

nématrice de
yer, cette année-
nter la fabrica-
e avec la paille
ureux d'annoncer
uveront, grâce à

ainsi, Yvonne! à
endrons malades
l. Raymond ait la
c'est la perspec-
ni me fait pleurer
it pour lui une
ennuis, et allons
exercice nous ren-

sortir, Lucienne
e cela ne vous
Lucienne, et je
Je vais galoper
l'anneguy, et lui

convenable, Lu-
ucienne. Cepen-
nt pas d'offenser
s, en supposant
qui se passe sur
rendrai Brigitte
nent pour pro-

e gaieté de Lu-
rire sur les lè-
lopant à cheval!
vingt-cinq kilos!
tte! Vous aurez
ucienne. Le pro-
ouvera bien ho-
es vous pas dire
(A suivre.)

cette nouvelle industrie, un excellent dé-
bouché concernant l'utilisation de la tige
des graminées. Ainsi, nos fûts de paille
de froment apporteront un gain apprécia-
ble à nos campagnards et, par les temps
actuels, il sera le bienvenu.

Foire d'avril. — La foire de Bulle
eut hier les faveurs d'une splendide journée
printanière. Aussi, les campagnards non
retenus d'urgence à leur domicile vinrent à
Bulle pour y faire leurs affaires.

Il y eut une affluence de public assez
grande en ville vers le milieu de la journée.
Bien que les prix soient en baisse sur
ceux des foires précédentes, on remarqua,
en général, une certaine reprise dans le
commerce du gros bétail. La statistique com-
munale enregistrerait la présence du bétail
suivant : 12 taureaux dans les prix de 600 à
900 francs ; 194 vaches de 1200 à 1600 fr. ;
98 veaux de 1.50 à 2.20 le kilo ; 14 moutons
de 80 à 90 fr. pièce ; 13 chèvres de 60 à 70
fr. pièce ; 3 porcs gras à 2 fr. le kilo ;
et 312 porcelets de 25 à 40 fr. pièce.

Les gares de Bulle expédièrent le bétail
suivant : Bulle-Romont ; 97 têtes bovines
en 18 wagons ; C. E. G. : 10 vaches, 38 veaux
et 10 porcs en 5 wagons.

Dans nos gares. — Nous appre-
nons avec plaisir que M. Albert Bersier,
commis de gare aux C. F. F., à Bulle, vient
d'être nommé chef de gare à Siviriez. Tout
en regrettant le départ de notre ville de cet
excellent et affable fonctionnaire, nous lui
adressons nos sincères félicitations. Que

tous nos vœux l'accompagnent dans ses
nouvelles fonctions.

Football. — Dimanche passé, à Fri-
bourg, notre équipe a laissé les deux points
à Fribourg III, dans un match comptant
pour la Coupe Mayor.

Dimanche, aux Agges, une partie com-
ptant pour le championnat cantonal se dis-
putera entre Bulle I et Central III de Fri-
bourg. Le match promet d'être intéressant
vu que l'équipe fribourgeoise est très en
forme.

« **Violettes impériales** ». — C'est
dans la *Vieille de 1850* que débute le roman
de *Violetta*, chanteuse-bouquetière qu'un
concours de circonstances réunit à Eugénie
de Montijo, qui devait un jour devenir l'im-
pératrice Eugénie, l'épouse de Napoléon III.

Violetta, que la charité d'Eugénie a re-
mise dans le droit chemin, suit l'impératrice
à Paris où elle la sauve de grands dangers.
Devenue scrupuleuse, Violetta, pensant à
son passé, se soustrait à l'amour d'un jeune
officier qu'elle aime.

Son frère qui fait partie d'une société de
révolutionnaires monte un guet-apens à
l'impératrice. Violetta apprend la chose et
se substitue à l'impératrice dans la voiture
impériale. La machine infernale accomplit
son œuvre, mais ?..

L'écran du « Cinéma du Closeau » vous
dévoilera le dénouement de cette tragédie.

Nécrologie. — La famille de M. Al-
phonse Nicolet, à La Tour-de-Trême, vient
d'être affectée par la perte de son cher
fils et frère, M. Célestin Nicolet, un brave
jeune homme possédant d'excellentes qua-
lités de travail et de cœur.

Qu'elle veuille bien recevoir nos vives
sympathies dans sa cruelle épreuve.

Au Cinéma Lux. — *Gossette* est
un magnifique roman de mœurs contempo-
raines, d'un intérêt palpitant et d'une réali-
sation parfaite. Ce film, du plus pur style
français, nous laissera une impression pro-
fonde de beauté et d'émotion.

Chronique agricole.

Le II^{me} concours de vaches laitières.

Le II^{me} concours cantonal de vaches lai-
tières et beurrières, qui se tient à Lausanne,
dans les écuries du Comptoir, du 31 mars
au 7 avril, a commencé mardi. Une septan-
taine de vaches sont inscrites. A 18 heures,
la plupart étaient arrivées, belles bêtes aux
tétines gonflées de lait. Une grande activité
régnait dans les écuries du Comptoir (partie
sud) et aux abords. Au 1^{er} concours (Yver-
don) étaient inscrites 40 bêtes seulement.
Avant de commencer le contrôle de la pro-
duction laitière et beurrière, on laisse aux
bêtes un repos de trois jours (un de plus
qu'à Yverdon) afin qu'elles se familiarisent
avec leurs voisines, avec le local, avec le va

et vient, le changement de nourriture et
qu'elles se reposent des fatigues du voyage.

Monsieur et Madame Alphonse NICOLET et
leurs enfants à La Tour-de-Trême, ainsi que leur
parenté, ont la douleur de faire part de la perte
cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la per-
sonne de

Monsieur Célestin NICOLET

leur bien-aimé fils, frère et parent décédé le 2
avril, à l'âge de 22 ans, après une courte mais pé-
nible maladie, muni des secours de la religion.

L'ensevelissement aura lieu dimanche à 3 h 1/2 à
à La Tour.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.
R. I. P.

Pas d'insomnie

en prenant le succédané de café-mélange moco
Virgo. Des milliers de familles l'emploient depuis
de nombreuses années, car il est sain, aromatique
et très nourrissant. Evitez les contrefaçons ; exi-
gez les paquets rouges, le Kunzlé

VIRGO

Prix en magasin : Virgo, 1.40. Sykos 0.50. Nago Oltan

Travaux d'impression
en tous genres
à l'imprimerie du journal.

Cinéma LUX
SAMEDI, à 8 1/4 h.
DIMANCHE, à 3 h. et 8 1/4 h.
Un programme magnifique
GOSSETTE
Grand drame palpitant
et d'un réalisme saisissant, 8 actes.
FOU-RIRE
Une faim de loups
Prochainement :
Reprise de **JOCELYN**

On cherche
dans une bonne pension une forte
filie
de 20 à 25 ans, propre et active,
pour aider aux travaux du mé-
nage. Entrée à convenir. Bons
soins assurés.
S'adres. à **Publicitas Bulle**,
sous P. 767 B.

ON PRENDRAIT
un enfant en pension
bons soins assurés, chez M^{me}
Mario TINGUELY, maison
Contini, rue du Moléson, Bulle.

A vendre
2 taureaux
chez **Jean WYSSMULLER**,
à la *Léchère, Bulle.*

A louer au centre de la Ville
chambre meublée.
S'adr. au **bureau du journal.**

A VENDRE
à distraire environ 2,000 pieds de
foin et regain
1^{re} qualité.
S'adres. à **Elle PASQUIER**,
aux *Chavornies, Le Paquier.*

Petit ménage sans enfant
demande
Servante de campagne
Se présenter chez **Emile RUF-
FIEUX, Tour-de-Trême.**

ON PRENDRAIT
une douzaine de
génisses
sur belle et bonne montagne, bons
soins assurés.
S'adres. à **Publicitas Bulle**,
sous P. 7223 B.

A LOUER
la
1^{re} fleurie
d'une gîte printanière rière
Maules.
S'adresser à **G. Jolliet, La
Tour.** 892

A LOUER à La Tour
un logement
de 2 ou 3-chambres, eau, lumière
électrique, jardin.
S'adr. à **Publicitas, Bulle**,
sous P. 780 B. 821

On achète
paille à tresser.
S'adresser à :
M. Jean GREENER, à BULLE, les jeudi et samedi.
M. François PRIVET, coopérative, SORENS ;
Mme Séraphine FELDER, modiste, LA ROCHE.

Location d'immeubles.
Le Conseil communal de MONTBOYON exposera en loca-
tion, par voie de mises publiques, le 14 avril courant, à 2 h.
après midi, à l'Hôtel de la Gare, le domaine des Planches,
fanage, et la gîte des Planches, pâturages.
Pour conditions, s'adresser à M. le Syndic.
Montboyon, le 2 avril 1925.
Par ordre : *Le Secrétaire communal.*

Cinéma du Closeau
Vendredi et Samedi, à 8 1/4 heures
Dimanche, à 3 h. et à 8 1/4 heures
Une merveille de la cinématographie française dont il est
bien inutile de faire de la réclame, car qui n'a pas vu l'histoire
de l'Impératrice Eugénie et de Violetta, la bouquetière, dans
Violettes impériales
Ce drame émouvant, mis en scène par Henri Roussel, dont
on connaît le talent, est interprété par les deux grands artistes
Raquel Meller et André Roanne.
**Actualités suisses et mondiales avec la fête
d'aviation de Bulle.**
Vu le superbe programme, on est prié d'arriver à l'heure.

Immeubles
à vendre
Les enfants de feu Louis-
Adrien BOIVIN exposent en
vente libre les immeubles
qu'ils possèdent à VAULRUZ
liou dit : Les Plans communs,
comprenant 3 ares 86 mètres
en pré et une maison d'habita-
tion (articles 183, 782 G,
377, 378, du registre foncier).
Pour renseignements s'a-
dresser à M. Joseph PAS-
QUIER, notaire, à BULLE.

MISE PUBLIQUE
L'hoirie soussignée vendra en
mises publiques, le **samedi 4**
avril prochain, dès 1 heure après
midi, devant le domicile de l'hoirie
BALMER, aux Granges, La
Tour-de-Trême : 1 char à
bras et à échelles, 1 charrette,
3 luges et divers outils trop
longs à détailler.
L'Hoirie Balmer.

Mises juridiques.
L'Office des Faillites de la Gruyère vendra aux enchères publiques
et à tout prix, le **mercredi 8 avril 1925**, dès 15 heures, dans une
salle particulière de l'**Auberge de la Cantino, à Avry-devant-
Pont**, les immeubles art. 80, 81, 82, 83, comprenant maison d'habita-
tion, grange, écurie et pré de 7 poses 109 perches
appartenant à la masse en faillite **Joseph Nicolet, à Bulle.**
Bulle, le 2 avril 1925.
L'Office des Faillites.

Faites vous-même votre mélange de café
et n'employez que du **café fraîchement moulu.**
Mélange :
1/2 café de malt Kneipp
1/2 café colonial
donnent une boisson saine, d'un goût excellent et bon mar-
ché. Pour les enfants, les personnes nerveuses ou malades
du cœur, on se servira que du café de malt Kathreiner-
Kneipp pur.

TIRS MILITAIRES
Les tirs militaires de la SOCIÉTÉ DES
CARABINIERS DE BULLE sont fixés aux
jours suivants :
Dimanche 5 avril, de 7 1/2 h. à midi et de 2 h. à 5 1/2 h. du soir.
Livrés de tir et de service indispensables. 12 cibles à disposition. Les
tireurs faibles sont priés de se présenter le 5 avril ap. mid. *Le Comité.*

SIROP BURNAND
Sirop pectoral d'une efficacité
incontestée contre les irritations de
la gorge et de la poitrine, TOUX,
RHUMES, BRONCHITES, GRIPPE
ROUGEOLE, COQUELUCHE.
— 50 ans de succès. —
Dans toutes les pharmacies ou chez le préparateur, **Pharmacie
BURNAND, Lausanne.** P 10080 L.

A VENDRE
un bon cheval
de 4 ans, garanti sur tous rapports.
S'adresser à **Maxime Char-
rière, Corniat.**

AUX VILLES SUISSES
- VEVEY -
La maison spéciale de VÊTEMENTS, où vous trouverez le
plus de choix et des prix à la portée de toutes les bourses.
Nous avons actuellement plus d'**UN MILLIER** de complets
pour MESSIEURS et JEUNES GENS en magasin.
Nos prix : Fr. 44.— 54.— 59.— 64.— 70.— 80.—
90.— 95.— 110.— 120.— 130.— 145.—
TRACHSEL Frères.

Pour la 1^{re} Communion
Robes blanches, volées, couronnes,
pochettes brodées.
Bas et gants Rubans.
Lingerie fine et ordinaire
Prix très avantageux. Timbres d'escompte
Au Magasin
J. Goetschmann & Cie
Grand'rue BULLE Grand'rue

SAMEDI
4 avril
Un Cadeau
à chaque client
AUX
GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS
VILLE DE PARIS
-- VEVEY --
Ne faites aucun achat
avant d'avoir vu nos
Nouvelles expositions
Choix immense
Prix les plus bas.
Et. R. LÉVY.

Vive
Souliers-miroirs
RAS
élégants, souples



ABONNEMENTS
Suisse 1 an 6 m
Etranger 1 an 6 m
payable
Prix du num
On s'abonn
bureaux
moyennant 20

Aux Char

La liste des
mercredi soir ;
Belmont et M
dernier a prop
la bière, mais p
porteurs ont ex
amendements
scrutin a été lo
cédé à toute un
les, au cours d
la minorité or
111 voix cont
d'inscrire l'ass
de constitution
des libéraux, d
partie des pays
et catholiques
adopté dans le
rité de la com
contre 28 ; un
sont abstenus,
nom desquel
ration justifi
l'assurance vie
rance invalidit

Revenant à
Conseil nation
position de M.
commission, re
cussion de la l
quide ensuite l
acceptée à l'u
avait été renvo
teneur suivan
Conseil fédéra
moins de 2 m
clôtures entrav
des bâtiments.
une déclaration
frontaliers, gar
sauvegardés. P
rapportent sur
au Conseil fédé
mesures pour
gie électrique.
montre MM. C
sont urgentes,
réserves.

La Chambre
ces de la loi s
rallier au Cor
tion des moind
autoriser leur
Quelques in
dre du jour. M
industriels dom
pour obtenir u
du travail. Il
aux 48 heures
les fabricants
manœuvres. Il
est encore néce
Patrig demand
tail soit rédu
qu'elle l'a été
régnaît. Le Co
la balance éga
intéressés. Les
satisfait.

Au Conse
(Bâle), a dema
quelles raisons
lors de la disc
ture, la réduct
blé. M. Schult
là on n'était
Prendraient les

Vous trouverez toujours un grand choix dans tous les articles et toujours les prix les plus avantageux. Marchandises de qualité

A L'INNOVATION, BULLE

Chapeaux garnis
p. dames et jeunes filles
Modèles ravissants satin,
paille, laize de paille dep. **7.50**

Chapeaux p. enfants
paille et toile
toutes formes mode **2.70**
5.50, 3.50

Chapeaux p. messieurs
Canotiers, paille et rotin
Panamas. - **6.90, 5.50 1.50**
Chapeaux p. la campagne

Chemises, cols, manchettes
cellular, zéphir fantaisie
rayures, 2 cols, **5.50**
8.90, 7.50

Cache-cols soie
cravate, pochettes soie,
crêpe marocain, dessins
nouveaux, t. teintes, dep. **1.50**

Cache-blouses
pour le printemps, pure
laine, en blanc, mauve,
chamois, marine, **7.90**
13.50

Combinaisons - pantalons
jersey, soie, belle qualité
blanc, mauve, vert,
bleu, canari, chair, **7.50**
11.50

Blouses, casaques, robes
dern. nouveautés, soie, crêpe de
Chine, marocain, raffin, **3.50**
mousseline laine, voile, dep.

Bas - chaussettes, plus de 100
teintes et qualités, fil d'Ecosse, de
Perse, mercerisé, bas de soie **0.95**
bas coton noir uni, dep.

Tabliers
dames, enfants, tous des-
sins nouveaux, dep. **3.-**
Tabliers Alpaga

Encore quelques séries de **tabliers-occasion** très enveloppants, belle satinette à **3.90, 4.20.** — — Flanelle coton, qualité forte pour chemises, **exceptionnel le mètre 1.50.**

La Brasserie Beauregard

livre actuellement et durant les **fêtes de Pâques**

son excellent

BOCKBIER

Dépôt à Bulle, Téléphone 13.

BAZAR FRANÇAIS, BULLE

Pour les Fêtes de Pâques :

ARTICLES pour MESSIEURS :

- Chapeaux feutre noir et couleur, depuis Fr. 4.50
- Chapeaux velours dans toutes les qualités.
- Complets, bonne qualité, depuis » 47.50
- Chemises, plastron fantaisie, depuis » 4.90
- Chemises blanches et rayées couleur.
- Grand choix de cravates, damier et chiné, dep. » 0.95

ARTICLES pour DAMES :

- Blouses, robes.
- Vareuses, nouvelle forme, depuis Fr. 19.50
- Manteaux écossais mi-longs, dernier genre, dep. » 39.50
- Costumes pour garçons dans toutes les grandeurs.
- Grand assortiment en tissus pour dames et messieurs.
- Toiles, cotonnades.
- Chapeaux de feutre pour garçons, depuis Fr. 3.90

Le plus puissant **Dépuratif du sang**, spécialement approprié à la **CURE DE PRINTEMPS** que toute personne soucieuse de sa santé devrait faire, est certainement le

THÉ BÉGUIN

qui **guérit** les dartres, boutons, démangeaisons, clous, eczéma, etc., qui **fait disparaître** constipations, vertiges, migraines, digestions difficiles, etc., qui **parfait la guérison** des ulcères, varices, plaies, jambes ouvertes, etc., qui **combat** avec succès les troubles de l'âge critique. P 30422 C

La boîte : **Fr. 1.80** dans toutes les pharmacies.
Dépôt général et d'expédition pour la Suisse : **Pharmacies Réunies, La Chaux-de-Fonde.** 556



Vous toussiez ? Alors sachez que les Bonbons des Vosges

à base de bourgeons de sapin et plantes pectorales vous soulageront vite et à peu de frais. Mais refusez toutes les contre-façons qui ne portent pas l'inscription **„VOSGES“**.

Seul fabricant : **L. PASCHE, GENÈVE, Eaux-Vives.**

Mises de chédail

Pour cause de départ, le soussigné vendra en mises publiques le 7 avril dès une 1 heure du jour, à son domicile à **MAULES** : 1 char à échelles, 1 caisse à purin, 1 caisse à gravier, 1 charrette à herbe, brouettes à fumier et à tourbe, luge à bras, collier pour vache, outils aratoires, eric, charpis, chaînes, piquets et ronces pour clôture, foin, regain et paille à distraire, un tas de fumier, plusieurs stères bois de chauffage, 250 fagots, quantité de bois de charonnage bien sec, de toutes dimensions, un petit fourneau fonte, grande marmite de 50 litres.

OBERSON Jules, des Longes, MAULES

UN WAGON

VÉLOS des meilleures marques machines militaires, vélos de dames est arrivé.

ÉCHANGE LOCATION RÉPARATIONS en tous genres. Fonderie de bronze sur modèle.

MACHINES A COUDRE — Travail garanti. —

Chez le plus ancien spécialiste de la place :

J. PINATON, mécanicien, Bulle

Oignons à planter beaux, jaunes, ronds, le kg. **1.30**; marchandise ne convenant pas à l'acheteur est repris.

Oignons de ménage, le kg. **0.35**

Noix saines le kg. **0.60**

Oranges sanguines, 10 kg. **5.65**

Exp. en port dt, contre rembour.

ZUCCHI, N° 56

BROGEDA près Chiasso.

On cherche une volontaire

dans une famille catholique de la Suisse allemande, pour aider au ménage, chez **M^{me} A. ELMIGER-Ottiger, Instit., Littau** près **Lucerne.**



A vendre

une poussette anglaise

en bon état. 747 B. S'adresser à **Mme HOF, rue du Moléson, Bulle.**

J'ai l'honneur d'aviser mon honorable clientèle que je me rendrai à **BULLE**

les **jeudis 9 et 30 avril, 14 et 28 mai, Place de la Promenade**, avec un joli choix de

CHAPEAUX

aux plus bas prix du jour. Se recommando.

Marie QUARTENOUD modes, à TREYVAUX.

Mise publique.

Le soussigné vendra en mises publiques le **samedi 4 avril** prochain, **dès 1 h.** après midi, devant le domicile de **Joseph CHARRIÈRE, au Praz, Tour-de-Trême**, tout son chédail, tel que chars à faner, charrettes, faulx, fourches, rateaux, brouettes, et divers outils; ainsi que quelques objets mobiliers.

L. Pasquier.

Si vous avez des

crédits arriérés

à faire rentrer, demandez à

C. P. 14116, Bulle

le tarif d'encaissement.

Vente de lait.

La **Société de laiterie de Riaz (Village)** offre à vendre, par voie de soumission, son lait du 1^{er} mai au 31 octobre 1925.

Apport de l'été 1924 : **200 mille kg.**

Les locaux pourront se visiter

jeudi après midi 2 avril.

Prendre connaissance des conditions et déposer les soumissions sous pli cacheté portant la mention **Achat de lait**, auprès de **M. Eugène CHARRIÈRE, président**, jusqu'au **lundi 6 avril, à 6 heures du soir.**

La Commission.

A vendre

2 petits hangars

à transporter, chez **François SEYDOUX, à Vaulruz.**

A louer

jolie chambre meublée chauffable, exposée au soleil.

S'adr. à **Publicitas BULLE**, sous P. 7214 B.

Aux Quatre Saisons S. A.

maison spéciale, 14, rue de Lausanne à Fribourg

vendant le meilleur marché la belle

Confection pour Dames

et les dernières Nouveautés. 808

TEINTURERIE Ls. GINGINS à PAYERNE

Teinture et nettoyage de tous vêtements et tissus.

Noirs pour deuil, rapides et soignés.

Dépôts pour le canton : 2814

FRIBOURG : M. S. Oulevay, Draps et Milaines, Grand'rue

15 ; **ESTAVAYER-le-Lac** : Mme Louise Bernet, A la Nou-

veauté ; **ST-AUBIN** : Mme Grognoz-Quillet, Au Printemps ;

ROMONT : Coopérative Concordia ; **BULLE** : M. & M^{me} Kolly-

Pasquier, Tissus ; **VAULRUZ** : M. Joseph Droux, nég. ;

VUADENS : Société Coopérative de Consommation ; **SEM-**

SALES : M. Grandjean, boulanger ; **BROC** : Société Coop. de

Consommation et succursales.



Demandez partout

„ARKINA“ Yverdon-les-Bains

eau minérale de table et de cure, digestive, diurétique, radioactive.

En vente chez :

BOSCHUNG FRÈRES (Télp. 180)

Coopérative „LA PRÉVOYANCE“.



Nombres	Prix
Souliers militaires, ferrés, solides, cuir ciré	40/48 20.50
de dimanche p. messieurs, box-vachette, Derby	40/48 20.-
à lacets p. messieurs cuir ciré	40/48 18.-
à lacets de dimanche p. dames, box-vachette	36/43 18.50
box-vach., Derby	36/43 19.-
à lacets p. dames cuir ciré	36/43 15.-
à lacets de dimanche p. garçons cuir ciré	36/39 16.-
à lacets de dimanche p. enfants cuir ciré	26/20 9.80
à lacets p. enfants cuir ciré ferrés	30/35 11.80
à lacets p. enfants cuir ciré ferrés	26/20 10.-
à lacets p. enfants cuir ciré ferrés	30/35 12.-

Nous expédions franco contre remboursement.

Demandez notre catalogue Réparations promptes et bon marché

Rod. Hirt fils, Lenzbourg